



**COMMUNE
D'EPIAIS-RHUS
(95810)**

Date de convocation :
21/02/2024

Date d'affichage :
21/02/2024

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 12
VOTANTS : 14

OBJET :

**Avenant au Marché
d'aménagement de la
rue Saint Didier**

Certifié exécutoire par le Maire,

compte tenu de la transmission
en préfecture, le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 095-219502135-20240312-092024-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 9/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric CATHELINAUD, Véronique PARENT, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux

Absents représentés : Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA, Elodie HARDY pouvoir à Emilie VALETTE

Absente : Maëva RESSOUCHES

Le quorum est atteint.

Mme Véronique PARENT a été désignée secrétaire de séance

Vu le marché public d'aménagement de la rue Saint Didier attribué à l'entreprise COCHERY ;

Vu le montant du marché notifié le 20/10/2023 :

Montant HT 424 800.50 €

Montant TTC 509 760.60 €

Considérant que certains travaux se sont avérés indispensables en cours de chantier :

- Suite aux travaux de remplacement de la conduite d'eau pluviale, les terrassements du trottoir ont mis à jour un prolongement de la conduite non repéré par les investigations du SIARP. La conduite découverte de plus de 60ml, dégradée comme le tronçon déposé, doit être remplacée et prolongée d'un drain sous le trottoir enherbé. Ce nouveau linéaire permet la pose d'un avaloir sur chaussée afin de réduire le ruissellement. Les travaux complémentaires d'assainissement y compris la création d'avaloir ont été validés par le SIARP.*
- Par ailleurs, dans la continuité d'un aménagement sécurisé de la circulation piétonne de la rue, pour éviter un report de piétons dans le carrefour rue St Didier et rue de l'Eglise, le revêtement de l'allée piétonne menant à l'église depuis l'arrêt bus nécessite une réfection pavée conforme aux prescriptions de l'ABF.*
- Les traversées piétonnes sont protégées du stationnement par des potelets.*

Montant de l'avenant :

Montant HT 52 096.33 €

Montant TTC 62 515.60 €

Nouveau montant du marché :

Montant HT 476 896.83 €

Montant TTC 572 276.20 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE l'avenant au marché d'aménagement de la rue Saint Didier

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Brahim MOHA

